

Defiance Silver Corp. annonce l'augmentation du placement LIFE par l'entremise d'un courtier pouvant atteindre 14,5 millions \$ CA

Vancouver, British Columbia--(Newsfile Corp. - 5 juin 2025) - Defiance Silver Corp. (TSXV: DEF) (FSE: D4E) (WKN: A1JQW5) (la « **Société** » ou « **Defiance** ») est heureuse d'annoncer qu'en raison de la forte demande des investisseurs, la Société a augmenté la taille de son placement privé sur une base de « meilleur effort » annoncé précédemment (le « **Placement commercialisé** »), passant d'un produit brut total de 8 000 000 \$CA à un produit brut total de 13 000 000 \$CA. Le Placement commercialisé majoré comprend la vente d'un maximum de 52 000 000 d'unités de la Société (chacune, une « **Unité** ») au prix de 0,25 \$CA l'Unité (le « **Prix d'offre** »).

Chaque Unité consistera d'une (1) action ordinaire de la Société (chacune, une « **Action ordinaire** ») et d'un demi (1/2) bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier, un « **Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription permettra à son porteur d'acquérir une Action ordinaire (chacune, une « **Action de bon de souscription** ») au prix de 0,35 \$CA, à tout moment jusqu'à la date tombant 24 mois après la Date de clôture (telle que définie aux présentes).

Red Cloud Securities Inc. (l'« **Agent** ») agit à titre d'agent unique et de teneur de livre dans le cadre du Placement par l'entremise d'un courtier (défini aux présentes). La Société a accordé à l'Agent une option de surallocation, exerçable en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du Placement commercialisé, lui permettant de vendre jusqu'à 8 000 000 Unités supplémentaires au Prix d'offre pour un produit brut additionnel pouvant atteindre 2 000 000 \$CA (l'« **Option de l'Agent** »). Le Placement commercialisé et les titres pouvant être émis lors de l'exercice de l'Option de l'Agent sont collectivement désignés comme le « **Placement par l'entremise d'un courtier** ».

Parallèlement au placement effectué par l'entremise de courtiers, la Société prévoit réaliser un placement privé sans l'entremise d'un courtier (le « **Placement sans l'entremise d'un courtier** » et, collectivement avec le Placement par l'entremise d'un courtier, les « **Placements** ») d'un maximum de 6 000 000 d'unités de la Société (les « **Unités sans courtier** » et, collectivement avec les Unités, les « **Titres offerts** ») au prix de 0,25 \$CA l'Unité sans courtier, pour un produit brut supplémentaire pouvant atteindre 1 500 000 \$CA. Les Unités sans courtier seront émises essentiellement selon les mêmes modalités que les Unités. Les Unités sans courtier seront offertes au moyen de dispenses pour « investisseur qualifié » et « investissement d'une somme minimale » en vertu du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (le « **Règlement 45-106** »).

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du Placement par l'entremise d'un courtier pour poursuivre les travaux d'exploration sur ses projets, compléter une estimation des ressources minérales pour son projet San Acacio, effectuer les paiements d'option périodiques sur son projet Tepal, et pour son fonds de roulement général afin de soutenir ses opérations, tel que décrit plus en détail dans le Document d'offre (tel que défini aux présentes). Le produit net du placement sans courtier sera affecté au fonds de roulement général.

Sous réserve du respect des exigences réglementaires applicables et conformément au Règlement 45-106, les Unités seront offertes conformément à la dispense de financement des émetteurs cotés en vertu de la partie 5A du Règlement 45-106 (la « **Dispense pour financement de l'émetteur coté** »). Les Actions ordinaires et les Actions de bon de souscription sous-jacentes aux Unités devraient être immédiatement librement négociables conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Un document relatif au Placement par l'entremise d'un courtier (le « **Document d'offre modifié** ») peut

être consulté sous le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.defiancesilver.com. Les investisseurs potentiels devraient lire ce Document d'offre modifié avant de prendre une décision d'investissement.

L'Agent aura également le droit d'offrir les Titres offerts en vente aux États-Unis conformément aux dispenses des exigences d'enregistrement prévues par le *Securities Act of 1933* des États-Unis, tel que modifié (la « **Loi de 1933** »), ainsi que dans d'autres juridictions à l'extérieur du Canada et des États-Unis, à condition qu'aucun dépôt de prospectus ou obligation comparable ne soit requis par ces autres juridictions. Tous les titres n'étant pas émis en vertu de la Dispense pour financement de l'émetteur coté seront assujettis à une période de restriction conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, expirant quatre mois et un jour après la date d'émission des Titres offerts.

La clôture du Placement par l'entremise d'un courtier est prévue pour le 17 juin 2025 ou à toute autre date convenue entre la Société et l'Agent (la « **Date de clôture** »). La réalisation des Placements est assujettie à certaines conditions, incluant notamment l'obtention de toutes les approbations réglementaires nécessaires, y compris l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** »).

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres aux États-Unis, et aucun titre ne sera vendu dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les titres offerts n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés en vertu de la Loi de 1933 ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières de quelque État des États-Unis que ce soit, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à, ou pour le compte ou au bénéfice d'une « *U.S. person* » (telle que définie dans la *Regulation S* sous la Loi de 1933), sauf en vertu d'une dispense applicable des exigences d'enregistrement de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières étatiques applicables.

À propos de Defiance Silver Corp.

Defiance Silver Corp. est une société d'exploration travaillant sur le projet de district Zacatecas, situé dans le district argentifère historique de Zacatecas et le projet aurifère et cuprifère Tepal dans l'État de Michoacán, au Mexique. Defiance est dirigée par une équipe de développeurs miniers reconnus qui ont fait leurs preuves dans l'exploration, l'avancement et le développement de plusieurs mines en exploitation et projets de ressources. L'objectif de Defiance est de développer les projets San Acacio et Tepal pour en faire des gisements d'argent et d'or de premier plan au Mexique.

Au nom de Defiance Silver Corp.

« Chris Wright »

Chef de la direction et président du conseil d'administration

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Relations avec les investisseurs au +1 (604) 343-4677 ou par courriel à info@defiancesilver.com.

www.defiancesilver.com

550, rue Burrard, bureau 2900
Vancouver, C.-B. V6C 0A3
Canada
Tél. : + 1 (604) 343-4677
Courriel : info@defiancesilver.com

Clause de non-responsabilité

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme

est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du ce communiqué.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient des déclarations constituant de « l'information prospective » et des « déclarations prospectives » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, l'« information prospective »). En particulier, ce communiqué contient de l'information prospective concernant, entre autres, les Placements, la date de clôture prévue du Placement par l'entremise d'un courtier, l'utilisation prévue du produit des Placements, l'approbation de la TSXV et le dépôt du Document d'offre. Cette information prospective comporte des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Defiance, ou les développements dans l'industrie, diffèrent de manière importante des résultats, du rendement ou des réalisations anticipés exprimés ou sous-entendus dans cette information prospective.

L'information prospective comprend des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par l'emploi de termes tels que « s'attend à », « prévoit », « anticipe », « croit », « a l'intention de », « estime », « projette », « potentiel » et d'expressions similaires, ou indiquant que certains événements ou conditions « se produiront », « seraient susceptibles de se produire », « pourraient » ou « devraient » se produire.

Bien que Defiance estime que l'information prospective contenue dans ce communiqué est raisonnable en fonction des renseignements disponibles à la date des présentes, par sa nature, l'information prospective comporte des hypothèses, des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels, ou d'autres événements futurs, diffèrent de manière importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans cette information prospective.

L'information prospective contenue dans ce communiqué reflète les attentes de la Société à la date du présent communiqué et est donc sujette à changement après cette date. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance excessive à cette information prospective et de ne pas s'y fier à une date ultérieure. Bien que la Société puisse choisir de mettre à jour cette information, elle ne s'engage aucunement à le faire, sauf si la loi applicable l'exige.

***CE COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE PRESSE
DES ÉTATS-UNIS OU À ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS***



To view the source version of this press release, please visit
<https://www.newsfilecorp.com/release/254685>